

ÉCOLE DE L'AIR

SALON-DE-PROVENCE



**NOTRE DEVISE :
FAIRE FACE**



↘ LES VALEURS TRANSMISES À L'ÉCOLE DE L'AIR

La formation de l'École de l'air rassemble les élèves autour d'une même éthique fondée sur les valeurs suivantes :

- Respect
- Intégrité
- Sens du service
- Excellence

Imprégnés de ces valeurs, ils seront les officiers de demain, capables d'agir sur le territoire national et sur les théâtres d'opérations extérieures avec discernement et un sens des responsabilités aigu.

UN OFFICIER DOIT ÊTRE CAPABLE :

- D'ANALYSER DANS LA COMPLEXITÉ
- DE DÉCIDER DANS L'INCERTITUDE
- D'AGIR DANS L'ADVERSITÉ
- DE FAIRE PREUVE DE DIGNITÉ
- DE RESTER EXEMPLAIRE EN TOUTE CIRCONSTANCE

↘ UNE CARRIÈRE DE HAUT NIVEAU

Être officier dans l'Armée de l'air, c'est faire le choix d'une carrière de haut niveau.

Quel que soit le corps choisi (officier du personnel navigant, officiers systèmes aéronautiques ou officier des bases de l'air), l'officier est appelé à exercer de hautes responsabilités tout au long de sa carrière.

Spécialiste dans son domaine d'activité, il s'appuie sur ses connaissances étendues et les compétences acquises lors de sa formation initiale puis sans cesse réactualisées, et son sens de l'analyse pour réagir au plus vite et au mieux aux problématiques qui se posent à lui.

Dans la seconde partie de carrière, sa formation, ses compétences acquises lui permettent d'accéder à des postes variés de commandement. Chef militaire, l'officier commande au quotidien, en France ou sur des théâtres opérationnels à l'étranger, une équipe de professionnels placés sous sa responsabilité, avec pour seul objectif de remplir les missions aériennes.

Dans son comportement, il témoigne d'une exemplarité et d'un dévouement sans faille au service des intérêts de la France et des français.



➤ LES TROIS CORPS D'OFFICIERS DANS L'ARMÉE DE L'AIR

Officier du personnel navigant

Les officiers du personnel navigant sont pilotes (chasse, transport ou hélicoptère) ou navigateurs (officiers système d'armes). Après leur formation initiale à Salon-de-Provence, ils rejoignent une des écoles de formation du personnel navigant, puis sont affectés en escadron de combat ou de transport pour une première partie de carrière centrée sur l'opérationnel. Dans une seconde partie de carrière, les officiers du personnel navigant sont appelés à occuper les plus hauts postes de commandement de l'Armée de l'air dans de nombreux domaines, dont par exemple le commandement des opérations, les programmes d'armement, les relations internationales ou les ressources humaines.

Officier des systèmes aéronautiques

Dans une première partie de carrière, ces officiers mécaniciens exercent au quotidien leur métier au contact direct des matériels et équipements, encadrant très rapidement une équipe de professionnels au sein d'une unité de maintenance travaillant sur des avions, des radars ou des systèmes de transmission.

Ils peuvent ensuite être appelés à suivre un enseignement supérieur complémentaire dans une grande école militaire ou civile, qui les conduira à occuper un poste d'expertise. Après obtention d'examens internes, l'officier mécanicien occupe dans une seconde partie de carrière des postes de commandement (chef d'unité de maintenance, chef de soutien technique, adjoint ou chef de bureau au sein d'un état-major...) puis accède aux plus hautes fonctions de l'Armée de l'air.

Officier des bases de l'air

Les parcours possibles des officiers des bases de l'air sont liés à la spécialité choisie à la sortie de l'École de l'air : officier défense sol-air, commando parachutiste de l'air, contrôleur aérien ou encore officier renseignement.

À titre d'exemple, une fois sa formation initiale achevée, un officier contrôleur de la défense aérienne suit un premier cycle de formation spécialisée, puis intègre ensuite un centre de détection et de contrôle, où il assume un premier commandement.

Après avoir réussi à des examens internes, il peut également assurer des postes de direction au sein de grandes unités, par exemple sur avion AWACS ou au sein d'un centre de détection et de contrôle mobile. L'officier des bases de l'air pourra être appelé au cours de sa carrière à commander une base aérienne et à accéder ensuite aux plus hautes fonctions de l'Armée de l'air.



➤ LES MÉTIERS DES OFFICIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR

officiers de l'air - officiers des bases de l'air- officiers des systèmes aéronautiques

L'Armée de l'air propose une grande diversité de métiers :

Pilote de chasse

- Exécuter des missions aériennes en escadron de chasse, sur une base aérienne opérationnelle (combat, dissuasion, interception, reconnaissance)...

Pilote d'hélicoptères

- Remplir des missions aériennes aux commandes d'hélicoptères, en escadron, en Métropole, outre-mer ou à l'étranger (sur Fennec, Puma, Super Puma ou Caracal)...

Pilote de transport

- Remplir des missions aériennes aux commandes d'un aéronef de transport (sur A400M, Transall, Hercules, Casa, AWACS, Falcon, Airbus...)...

Navigateur officier systèmes d'armes (NOSA)

- Planifier et exécuter des missions tactiques à bord des aéronefs (travail en équipage avec le pilote pour réaliser des missions opérationnelles)...

Officier contrôleur des opérations aériennes

- Encadrer et diriger une équipe de spécialistes du contrôle des avions militaires et de la surveillance de l'espace aérien national, depuis un centre de contrôle fixe ou mobile au sol ou dans les airs...

Officier contrôleur de circulation aérienne

- Assurer la surveillance, la régulation des mouvements d'aéronefs, le contrôle et l'alerte sur un espace aérien de volume déterminé, depuis la salle d'opérations de son centre de contrôle...

Officier renseignement

- Conseiller les équipages, en unité combattante de 1er niveau, dans la préparation des missions. Préparer des missions opérationnelles jusqu'à l'exploitation, l'élaboration et la diffusion de synthèses de renseignement...

Officier fusilier commando parachutiste de l'air

- En unité de protection ou d'intervention : diriger un dispositif de protection de la force aérienne détachée en opération sur le territoire national comme sur des théâtres d'opérations extérieurs...

Officier des systèmes aéronautiques

- Assurer la mise en œuvre, le dépannage et l'entretien des aéronefs et des armements ou systèmes d'armes, des systèmes d'information et de communications...

👉 COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Concours sur épreuves (scolarité de trois ans) :

- Être de nationalité française, âgé(e) de 22 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours.
- Être titulaire soit :
 - d'un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire général, technologique ou professionnel ou titre reconnu équivalent, ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau IV (concours filières MP PC PSI et PT).
 - d'une licence de l'enseignement supérieur général ou technologique ou titre reconnu équivalent ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II (concours option « sciences » et « sciences politiques »).
- Satisfaire aux conditions médicales et physiques d'aptitude exigées.
- Satisfaire aux épreuves des concours (admissibilité et admission).

Concours sur titres (scolarité d'un an) :

- Être de nationalité française, âgé(e) de 25 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours.
- Être titulaire soit :
 - d'un diplôme conférant un grade de master ou titre reconnu équivalent ;
 - d'un titre d'ingénieur ;
 - de tout diplôme ou titre reconnu de niveau I.
- Satisfaire aux conditions médicales et physiques d'aptitude exigées.
- Satisfaire aux épreuves du concours (présélection sur dossier et épreuves d'admission).

👉 FORMATION MILITAIRE

Cet apprentissage se fait de manière progressive et séquencée à travers la Formation du Chef et du Combattant, conduite par la Division Formation Commandement (DFC) et le Détachement du Commandement des Forces Aériennes (DetCFA).

La formation du chef et du combattant s'articule autour de quatre axes :

La formation sportive doit permettre aux élèves-officiers d'avoir une condition physique suffisamment élevée pour pouvoir appréhender la formation du combattant.

Elle comprend :

- le sport en brigade, dont le programme permet l'acquisition puis le maintien d'une condition physique ;
- le sport de compétition, pour représenter l'École au tournoi sportif des grandes écoles de la Défense et lors de rencontres internationales ;
- la préparation physique du combattant et l'apprentissage aux Techniques d'Optimisation du Potentiel (TOP).



La formation du combattant, assurée par des instructeurs fusiliers commandos parachutistes du détachement du commandement des forces aériennes (Dét CFA), permet d'acquérir les techniques de combat, des rudiments de vie en campagne et à l'évasion.

Elle comprend notamment :

- l'instruction aux techniques du tir en situation de combat ;
- la formation de directeur de tir ;
- l'apprentissage des techniques d'intervention opérationnelle rapprochée ;
- le brevet d'initiation au parachutisme militaire (sauts à ouverture automatique) ;
- une initiation aux techniques de franchissement en milieu aquatique et à l'escalade ;
- le combat et la vie en campagne ;
- la topographie, le NRBC et les transmissions ;
- des parcours évasion qui synthétisent l'ensemble des savoirs acquis.

La formation au commandement, assurée par les cadres officiers de la direction générale de la formation militaire (DGFM), du DetCFA, de la division de la formation aux sciences et aux humanités (DFSH) et de la direction générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) doit permettre aux élèves de progressivement être capables de commander.

Elle comprend :

- des cours théoriques sur le commandement, l'éthique de l'officier ;
- des stages pratiques de commandement visant à mettre l'élève en situation : en petit groupe, en équipe plus importante ou en entretiens individuels ;
- des cours et séminaires pour mieux appréhender l'environnement de la Défense.

L'encadrement de proximité est chargé de :

- l'éducation militaire des élèves-officiers (connaissances du fonctionnement d'une base aérienne, manœuvres à pied, rigueur, responsabilisation progressive, réflexes militaires, prise de conscience du changement de statut de civil à militaire, compréhension de l'usage de l'arme aérienne et de la conduite d'une opération) ;
- conseiller les futurs officiers sur leur vie quotidienne en tant qu'officier et leur avenir ;
- les motiver et les renseigner sur les différents métiers de l'officier aviateur ;
- profiter de toute opportunité pour les placer en situation de commandement.

Cet apprentissage est commun à tous les élèves officiers, qu'ils se destinent à une carrière courte (parcours officier sous contrat ou parcours officier de carrière) mais également aux élèves issus de l'École Polytechnique, de l'École Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA) et de l'École Nationale Supérieure des Infrastructures Militaires (ENSIM) en stage à l'École de l'air.



FORMATION ACADÉMIQUE

L'école de l'air, originellement fondée sur les sciences de l'ingénieur, intègre désormais les sciences politiques et les sciences humaines (géopolitique, relations internationales et organisations inhérentes, langues vivantes, cours de communication...).

Les équipes d'enseignants sont issus de l'enseignement supérieur, de l'industrie et de la recherche et de l'institution militaire (officiers issus des unités opérationnelles).

L'École de l'air, pleinement inscrite dans la capacité « Formation & entraînement » et en phase avec les orientations stratégiques du Plan Unis pour « Faire face » de l'Armée de l'air, est chargée de former tous les futurs officiers en les préparant à court et à long terme par les meilleures formations académiques initiales possibles. Indispensable, la préparation intellectuelle des officiers leur permet d'acquérir les connaissances et méthodes nécessaires à la poursuite de leur formation spécialisée, à l'utilisation militaire de la troisième dimension. Elle forme également les officiers de carrière au rôle de futur haut dirigeant.

L'École de l'air prépare les élèves-officiers et officiers-élèves par des enseignements adaptés et modernes, à l'image de l'Armée de l'air.

Selon le niveau de recrutement, quatre cours sont proposés :

Le Cours de Master (CMEA) conduisant à l'obtention d'un des diplômes suivants : diplôme d'ingénieur de l'École de l'air ; master de géostratégie, défense et sécurité internationale et diplôme de l'IEP d'Aix-en-Provence ; master de l'université d'Aix-Marseille ;

Le cours de Licence (CLEA) conduisant à l'obtention d'une des licences suivantes :

- licence professionnelle « Métiers de l'industrie : industrie aéronautique, parcours systèmes aéronautiques et spatiaux » délivrée par l'université d'Aix-Marseille (IUT d'Aix-en-Provence) ;
- licence « Management public » délivrée par l'université d'Aix-Marseille (Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale) ;
- licence « Systèmes Informatiques et Logiciels option Développement et Administration Intranet et Internet » délivrée par l'université d'Aix-Marseille (IUT d'Aix-en-Provence).

Le cours spécial réservé aux élèves officiers étrangers (CSEA) ;

Un cours consacré à la formation militaire et générale de l'officier (COEA), dédié aux officiers issus du rang, officiers sous contrat, volontaires aspirants, officiers de réserve ainsi qu'aux élèves de l'école polytechnique, de l'école nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA - Bretagne) et aux élèves ingénieurs militaires d'infrastructure (IMI).



✚ FORMATION AÉRONAUTIQUE

Le centre de formation aéronautique militaire initiale (CFAMI)

Il a pour mission principale d'assurer la formation initiale de tout le personnel navigant de l'Armée de l'air en dispensant une instruction théorique et pratique au profit d'élèves des écoles d'officier de l'Armée de l'air, d'élèves officiers du personnel navigant (EOPN), d'élèves navigateurs officiers systèmes d'armes (NOSA).

Le CFAMI dispense en outre une formation à de nombreux élèves officiers étrangers (Asie du Sud-Est, Moyen-Orient et Afrique).

L'approche pédagogique suivie par le CFAMI s'oriente sur les deux axes suivants :

La formation par le succès avec une phase d'orientation (planeur, tests CERPAIR, stage de préorientation en vol), une phase de consolidation permettant l'acquisition des attendus fondamentaux du pilotage militaire et validation des pronostics de réussite engagés en phase d'orientation et une phase d'instruction comprenant une formation par les compétences et l'adaptation des programmes aux capacités de l'élève.

Le downloading qui, sur la base d'un référentiel d'emploi en unité opérationnelle, permet de déterminer les échéances d'acquisition de compétences durant la phase de formation en cherchant à anticiper au maximum cette acquisition (exemple : l'emploi d'un système). L'objectif des formations dispensées au CFAMI est de transmettre aux élèves sous sa responsabilité, le savoir, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires à la poursuite d'une carrière aéronautique de pilote ou de navigateur officier systèmes d'armes au sein de l'Armée de l'air. Pour réaliser ses missions, le CFAMI se compose de plusieurs entités, chacune experte dans les domaines confiés.

Escadron d'instruction de vol à voile (EIVV)

La pratique du vol à voile constitue le socle de l'initiation aéronautique du futur pilote de l'Armée de l'air, notamment des élèves de l'École de l'air durant les années de scolarité sur Salon.

L'EIVV est chargé de mettre en œuvre cette pratique au travers d'une flotte de planeurs et de remorqueurs. L'objectif étant d'amener les élèves au brevet de pilote planeur et prochainement à la Sail Plane License européenne.

L'EIVV participe également à des compétitions fédérales de vol à voile et perpétue un lien important et historique avec la communauté du vol à voile, fortement représentée en Provence.

Escadrons d'instructions en vol

Deux escadrons du CFAMI réalisent la formation des élèves pilotes et assurent une instruction générale sur des avions école, de conception moderne qui permettent aux élèves une première approche des capacités d'acquisition « système ».

L'Escadron de Formation des Navigateurs de Combat 1/93 «AUNIS» est chargé de l'instruction des élèves navigateurs sur avions moteur, en tronc commun, et en spécialisation pour les cursus transport tactique et ravitaillement en vol.

La spécialisation chasse est ensuite effectuée à Tours.

Escadron d'instruction au sol du personnel navigant (EISPN)

L'EISPN assure la formation théorique des élèves du personnel navigant à travers l'AT PL (Air transport Pilot Licence sous agrément de la DGAC) pour les élèves pilotes et une formation théorique adaptée pour les élèves navigateurs, les élèves étrangers et les élèves moniteurs simulateur.

Section simulateur

Les simulateurs de vol ont une place importante dans les formations des élèves, pilotes et navigateurs. Une section du CFAMI met ainsi en œuvre plusieurs types de simulateurs permettant l'acquisition des méthodes et procédures de pilotages à vue et l'apprentissage de la navigation aux instruments par les élèves navigateurs.

↘ LE CHOIX DE L'AVANT-GARDE

L'École de l'air développe aujourd'hui son campus numérique afin de renforcer ses interactions (communication, travail collaboratif, partage de ressources pédagogiques) avec ses partenaires militaires et de l'enseignement supérieur, français et internationaux (écoles du groupe ISAé, académies des armées de l'air européennes...) et optimiser la différenciation et l'individualisation des parcours dans une logique de formation par les compétences.

Centre de recherche de l'Armée de l'air (CREA)

Véritable campus aéronautique disposant de moyens opérationnels et de recherche, l'École de l'air met en adéquation ses cursus de formation professionnelle avec l'évolution des technologies tout en renforçant ses liens avec le monde de l'industrie et de la recherche (office national d'études et de recherches aérospatiales ONERA, Pôle de compétitivité Security and Aerospace actors for the Future of Earth SAFE, Aix-Marseille Université, Campus aéronautique des métiers et des qualifications Provence-Alpes-Côte d'Azur...).

Le CREA développe une recherche conforme aux standards d'excellence académique, en lien avec les centres d'intérêts de l'armée de l'air.

Structurée par un objet d'étude complexe (l'emploi militaire du milieu aéronautique et spatial), elle fédère des chercheurs venant de nombreuses disciplines, tant dans le domaine des sciences humaines et sociales que dans celui des sciences pour l'ingénieur. Dans une dynamique d'innovation, le CREA se voit adosser des structures de valorisation, notamment concernant les drones et la cyberdéfense.

Ouverture vers l'enseignement supérieur et l'industrie

L'École de l'air continue de développer de nombreux partenariats avec les industriels majeurs du monde aéronautique et spatial.

L'École de l'air organise chaque année en partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille diverses manifestations aéronautiques qui réunissent les principaux acteurs de ce domaine d'activité en région PACA afin d'intéresser les jeunes aux filières aéronautiques pour leur carrière future.

Les partenaires de l'École de l'air (liste non exhaustive)

Groupe ISAÉ, Aix-Marseille Université, Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-Marseille, University of California Berkeley, CLUSTER SAFE, Campus aéronautique PACA, Kedge Business School, PRES Provence/Méditerranée, École des hautes études commerciales du Nord (EDHEC), Partnership of a European Group of Aeronautics and Space Universities (PEGASUS), ONERA, DASSAULT, Centre national d'études spatiales (CNES) ASTRIUM, Thales SPACE, Compagnie maritime d'expertise (COMEX), Airbus, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Air France, École nationale supérieure des mines de Paris.

Ouverture sur l'international

Dès les années 1960, l'École de l'air a donné une orientation internationale à la formation de l'officier. Le futur officier est en effet, et d'autant plus de nos jours, amené lors de sa carrière à travailler au sein de structures multinationales ou au sein des états-majors et forces étrangères.

L'École de l'air a mis en place plusieurs programmes d'échanges et de stages à l'étranger au profit des élèves-officiers.

A ce titre, l'École favorise les échanges avec de nombreux élèves-officiers issus des académies de l'air étrangères (Allemagne, USA, Japon, Italie, Espagne, Canada, Royaume-Uni...) et encourage la réalisation des stages de fin d'études au sein de grandes universités étrangères, d'entreprises aéronautiques ou d'ambassades.

A ce titre, elle accueille également chaque année plus de 100 cadets étrangers en provenance d'une vingtaine de pays, intégrés au sein des promotions, créant les conditions propices aux échanges interculturels.

La création d'un Bachelor, exclusivement en langue anglaise est programmée depuis la rentrée 2017.

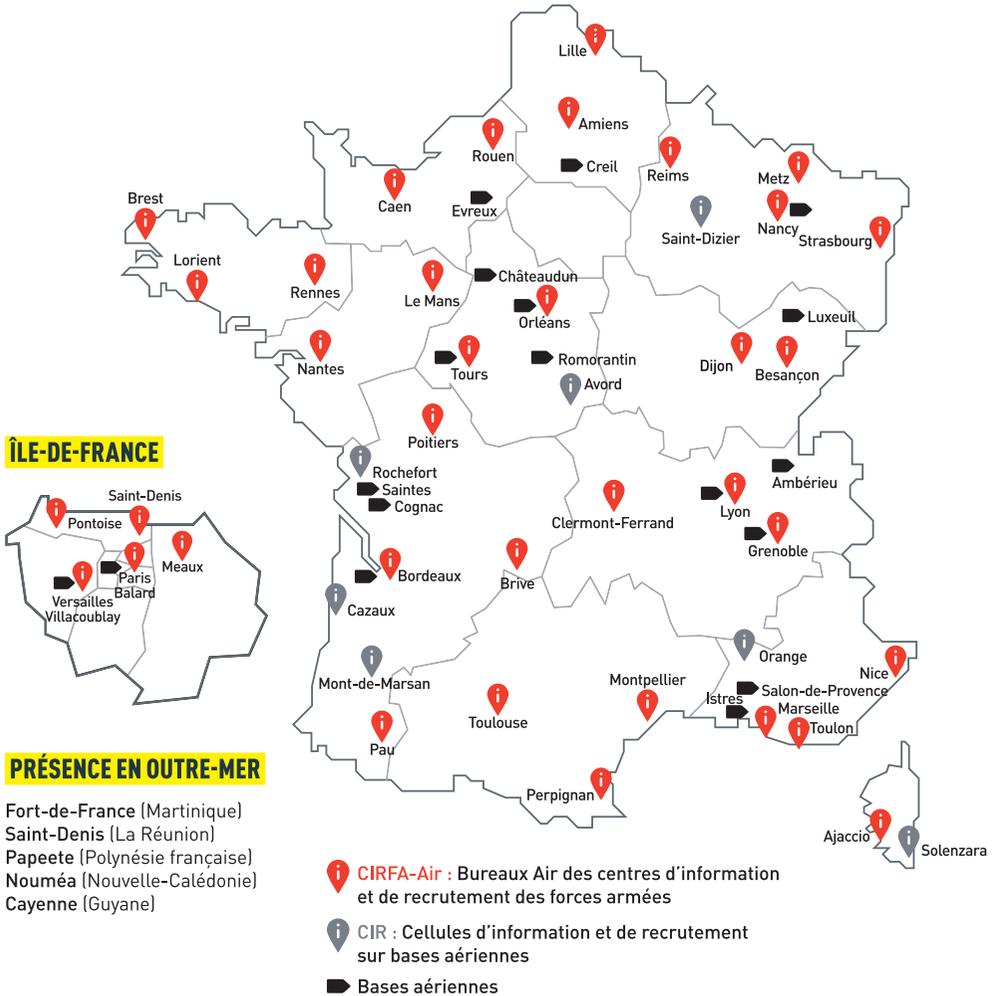
Premiers contacts avec le milieu opérationnel

Afin de se familiariser avec leur emploi futur, les élèves officiers peuvent réaliser des périodes d'immersion en milieu professionnel opérationnel, au travers de visites et de stages (bases aériennes, unités interarmées, commandements opérationnels français et projetés).

Suivez l'École de l'air sur les réseaux sociaux



👉 OÙ NOUS RENCONTRER



👉 POUR EN SAVOIR PLUS

DEVENIR-AVIATEUR.FR



Auprès de nos conseillers :

